

## Contribution

Je suis contre le projet d'éoliennes sur La Chapelle St Etienne pour les raisons suivantes :

1 – La règle d'implantation de 500 mètres des habitations n'a pas été revue alors que la hauteur des éoliennes est en constante augmentation 160 et 180 mètres.

2- L'impact visuel, les nuisances auditives même si selon les études réalisées sont infimes voire inexistantes, elles sont belles et bien réelles.

3 – Il faudrait aussi corréliser le changement climatique et le besoin d'énergie verte avec la préservation de la biodiversité. Ce n'est pas en bétonnant les campagnes et en végétalisant les villes que cela va améliorer le sort de la planète, on déplace le problème des villes vers les campagnes. Maintenir et sauver la faune et la flore devrait être notre priorité, ce que les éoliennes ne permettent pas : bétonnage, tueuses d'oiseaux, de chauve-souris etc. Dégradation du paysage : haies bocagères arrachées ou arbres détruits pendant les travaux et qui s'ils sont replantés mettront du temps pour à nouveau jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité, la stabilisation et l'enrichissement des sols ainsi que la régulation des inondations.

4 – De plus la France comme d'autres pays, produit trop d'électricité notamment renouvelable (éolien, photovoltaïque) par rapport à notre consommation. Ce qui entraîne sur le marché des prix négatifs qui pourraient avoir comme conséquence pour nous consommateurs une hausse significative des prix afin de compenser les pertes du producteur. Ce serait un comble !!!

Bien entendu l'adaptation de nos consommations et notamment des industriels devrait suivre cette production, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pourquoi ne pas avoir déjà sollicité et incité fortement les populations et les industriels à changer leur mode de consommation avant de toujours construire plus d'éolien. Si ce n'est pour répondre à l'Union Européenne pour une énergie propre. Je dois aussi souligner que dans le même temps le Parlement Européen a voté une loi ambitieuse contre la déforestation afin de contribuer à diminuer l'impact de la destruction de la nature.

5- J'évoquerais en dernier point la dépréciation foncière indéniable. La moins value de 10 % communément évoquée par certaines études peuvent aller de 20 % à 30 % à l'instar de ce qui se passe pour certaines habitations en Bretagne. Pour avoir rencontré un agent immobilier récemment, les éoliennes implantées sur le secteur de Largeasse à proximité de La Chapelle St Etienne ont déjà un effet négatif sur le prix des habitations.